

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 5.0 Date de révision 30.10.2012

Date d'impression 15.01.2013

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Chlorure de fer(II)

Code Produit : 372870  
 Marque : Aldrich  
 No.-CAS : 7758-94-3

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l  
 L'Isle D'Abeau Chesnes  
 F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER

Téléphone : +33 (0)4 74 82 28 40  
 Fax : +33 (0)4 74 95 68 08  
 Adresse e-mail : eurtechserv@sial.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]**

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4)

Corrosion cutanée (Catégorie 1B)

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures.

#### 2.2 Contenance d'étiquette

**Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]**

Pictogramme



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 : Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Informations Additionnelles sur les Dangers : aucun(e)

**Selon la Directive 67/548/CEE, comme modifiée.**

Symbole(s) de danger



Phrase(s) R

R22

Nocif en cas d'ingestion.

R34

Provoque des brûlures.

Phrase(s) S

S26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**2.3 Autres dangers - aucun(e)**

---

**3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.1 Substances**

Synonymes : Ferrous chloride

Formule :  $Cl_2Fe$

Poids moléculaire : 126,75 g/mol

Composant		Concentration
<b>Iron dichloride</b>		
No.-CAS	7758-94-3	-
No.-CE	231-843-4	-

---

**4. PREMIERS SECOURS**

**4.1 Description des premiers secours**

**Conseils généraux**

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**En cas d'inhalation**

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**En cas d'ingestion**

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

donnée non disponible

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Gaz chlorhydrique, oxydes de fer

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### 5.4 Information supplémentaire

donnée non disponible

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Manipuler et stocker sous gaz inerte. Sensible à l'air et à l'humidité.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

donnée non disponible

---

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

### **Protection de la peau**

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

### **Protection du corps**

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### **Protection respiratoire**

Quand l'évaluation des risques montre que le port d' appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

---

## **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

a) Aspect	Forme: solide
b) Odeur	donnée non disponible
c) Seuil olfactif	donnée non disponible
d) pH	donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: 677 °C - lit.
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	1.023 °C
g) Point d'éclair	non applicable
h) Taux d'évaporation	donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
k) Pression de vapeur	donnée non disponible
l) Densité de vapeur	donnée non disponible
m) Densité relative	3,16 g/cm <sup>3</sup> à 25 °C
n) Hydrosolubilité	donnée non disponible
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
p) Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
q) Température de décomposition	donnée non disponible
r) Viscosité	donnée non disponible
s) Propriétés explosives	donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	donnée non disponible

**9.2 Autres informations concernant la sécurité**  
donnée non disponible

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**10.1 Réactivité**

donnée non disponible

**10.2 Stabilité chimique**

donnée non disponible

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

donnée non disponible

**10.4 Conditions à éviter**

Sensible à l'air. Éviter l'humidité.

**10.5 Matières incompatibles**

Oxydants forts, Forme des mélanges sensibles au choc avec certaines autres matières., Potassium, sodium/oxydes de sodium

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Autres produits de décomposition - donnée non disponible

---

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

DL50 Oral(e) - rat - 450 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

donnée non disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

donnée non disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

donnée non disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Génotoxicité in vitro - Hamster - embryon

Transformation morphologique.

**Cancérogénicité**

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**Toxicité pour la reproduction**

donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

donnée non disponible

**Danger par aspiration**

donnée non disponible

**Effets potentiels sur la santé**

**Inhalation**

Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

**Ingestion**

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures.

**Peau**

Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau.

**Yeux**

Provoque des brûlures des yeux.

## Signes et Symptomes d'une Exposition

Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements

## Information supplémentaire

RTECS: NO5400000

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson CL50 - Morone saxatilis - 4 mg/l - 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 - Daphnia magna - 17 mg/l - 64 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

Toxique pour les organismes aquatiques.

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

#### Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 3260

IMDG: 3260

IATA: 3260

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Iron dichloride)

IMDG: CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Iron dichloride)

IATA: Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s. (Iron dichloride)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 8

IMDG: 8

IATA: 8

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

IMDG Marine pollutant: no

IATA: no

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

---

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

donnée non disponible

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

donnée non disponible

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Information supplémentaire**

Copyright 2012 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

---